

Ploemeur. Un corps aux mains entravées repêché à la cale du Perello



Dans le cadre des investigations autour du corps signalé près de la cale du Perello, celle-ci était interdite au public, ce vendredi soir. Photo Myriam Plaute

Sophie Prévost
avec Myriam Plaute

Vendredi soir, un corps a été signalé, au fond de l'eau, près de la cale du Perello, à Ploemeur. Le corps porterait des entraves. La gendarmerie maritime et la procureur de la République se sont rendus sur place.

Les sapeurs-pompiers de Lorient et Ploemeur ainsi que la police ont été appelés peu avant 19 h, vendredi, sur la plage du Perello, à Ploemeur. Un plaisancier venait de remarquer la présence d'un corps, au fond de l'eau, au niveau de la cale. À 20 h, l'accès était interdit au public. La gendarmerie maritime et la procureur de la République avaient également rejoint les

lieux. D'après nos informations, le corps porterait des entraves. En début de soirée, la brigade nautique de Quiberon était sur place pour faire des prélèvements et des repérages sous l'eau. Le corps a été sorti de l'eau vers 22 h.

Des recherches engagées le 14 juillet

D'importants moyens de secours avaient été déployés sur la même plage le 14 juillet. L'opération avait été déclenchée vers 17 h, par le Crossa Etel, suite à l'appel du poste de secours. Plusieurs personnes avaient repéré des effets personnels (un tee-shirt, une paire de chaussures et un portable bon marché) abandonnés sur les rochers, depuis plus de deux heures. Malgré la présence des plongeurs et d'un Falcon 50 de la Marine nationale, les recherches étaient restées vaines. Le téléphone, qui disposait d'une carte prépayée, n'avait pas, lui non plus, permis d'établir l'identité de son propriétaire. L'enquête, ouverte vendredi soir, devra déterminer si la découverte du jour au Perello a, ou non, un lien avec cette possible disparition.

Ploec-L'Hermitage. Un employé gravement brûlé dans un garage auto

Vendredi, vers 14 h, plusieurs détonations ont retenti dans un garage automobile, au 8 rue Jean-Denis, à Ploec-L'Hermitage (22). Les explosions, pour une raison qui reste à déterminer, ont provoqué un départ de feu. Un employé, effectuant des réparations sur un véhicule, a été grièvement brûlé, en particulier au niveau du visage, des mains, et du ventre. Âgée de 41 ans, la victime a dû être transportée

par l'hélicoptère du Samu au centre hospitalier de Tours (37). Au total, 26 sapeurs-pompiers venus des centres de secours de Ploec, Quintin, Hénon, Plémy, et Plouguenast ont été mobilisés. Le feu, lui, a pu être maîtrisé rapidement. L'intervention s'est achevée vers 17 h 30. L'intérieur du garage AD a subi de gros dégâts. Trois salariés de l'entreprise ont été placés au chômage technique.

Brest. Des mineurs isolés neutralisent un agresseur

Jean-Luc Padellec

Jeudi, en plein jour, une sexagénaire a été agressée sous le tunnel piétonnier de la place de la Liberté, à Brest. Ironie du sort : son agresseur a été neutralisé... par des mineurs isolés étrangers, qui sont souvent montrés du doigt pour des vols avec violence.

Cette nouvelle agression s'est produite sous cette voûte située sous l'avenue Clemenceau. Photo J.L.P.



17 h 30, jeudi. Sous un franc soleil, les gens montent et descendent nonchalamment la place de la Liberté, cœur battant de Brest. Sac en bandoulière, une glace dans une main, cette sexagénaire qui vient de remonter la rue de Siam se sent en sécurité et décide de couper par le passage Jean-Monnet pour rejoindre la rue Jean-Jaurès plus rapidement. Soudain, un individu surgit derrière elle dans l'ombre du tunnel et la projette violemment à terre en lui arrachant son sac à main. La victime à terre est blessée à la tête, au niveau du cuir chevelu, et saigne abondamment lorsqu'elle est prise en charge par les sapeurs-pompiers, puis dirigée vers l'hôpital des Armées, d'où elle a pu ressortir en soirée.

Des mineurs isolés étrangers à la rescousse

« Elle s'en sort bien mais elle est traumatisée psychologiquement », raconte son époux, qui s'est rendu sur place après avoir reçu l'appel d'une jeune femme âgée de 25 à 30 ans. Cette dernière a non seulement tout vu de la scène, mais c'est elle qui a pris en

chasse l'individu avant d'être épaulée par d'autres témoins de la scène, qui se trouvent être des mineurs isolés étrangers.

Ensemble, ils ont réussi à immobiliser le présumé agresseur et à récupérer le sac volé, avant d'appeler le commissariat central. « On parle souvent d'indifférence. Je veux saluer l'acte de courage de ces gens qui ont spontanément accouru pour secourir mon épouse et rattraper l'agresseur », témoigne l'époux de la victime avec reconnaissance.

L'agresseur présumé a été placé en garde à vue au commissariat central avant d'être déféré au parquet de Brest, vendredi après-midi. Le juge des libertés et de la détention a ordonné son placement en détention provisoire avant qu'il soit présenté devant le tribunal correctionnel mardi prochain, en comparution immédiate. Il s'agit d'un jeune majeur de 18 ans, d'origine brestoise, déjà connu de la police et de la justice, qui venait de sortir de dix mois d'emprisonnement, le 11 juillet dernier, après une condamnation pour vol avec violence.

Les mêmes qui sont montrés du doigt

Cette nouvelle agression illustre, une fois encore, la difficulté à sécuriser la place de la Liberté et ses abords. Ces derniers mois, l'élagage de la végétation, square Mathon, et le changement de disposition des terrasses des restaurants, ont pu contribuer à renforcer le sentiment de sécurité. Mais des bandes très mobiles continuent néanmoins de s'attrouper, malgré les rondes régulières des policiers. Élus, police, et autorités se montrent notamment impuissants face à l'afflux des mineurs isolés étrangers, dont certains tentent de survivre par des vols, souvent avec violence. Une fois interpellés, ces jeunes ne sont pas conduits en détention ou dans un centre fermé pour mineurs. Ils sont remis aux services sociaux, qui dépendent du conseil départemental, où beaucoup ne restent pas, retrouvant la rue et parfois leurs travers délinquants. Cette fois, pourtant, certains d'entre eux ont fait preuve de bravoure pour arrêter... un Brestois pur souche.

Jusqu'au 31/12/2018
LOI PINEL
 TOUJOURS POSSIBLE EN SUD MORBIHAN
 Défiscalisation de 12 à 21 %
 Réduction d'impôts de 12% sur 6 ans,
 18% sur 9 ans et 21% sur 12 ans, sous conditions

RÉDUISEZ VOS IMPÔTS...

en investissant en SUD Morbihan avec IMMO GOLFE



AURAY
 Résidence Symphonie
 À 500 m des Halles, prestations de qualité, RT 2012.
 Du T2 au T4 (garage, cave, parking).

TRAVAUX EN COURS



VANNES
 Résidence Parc du Manoir 2
 Proche du port, quartier résidentiel de Tohannic, appartements du 2 au 4 pièces.

NOUVELLE RÉALISATION



PLESCOP
 Résidence Le Carré Vert
 Située à 5 min au nord-ouest de Vannes, tout proche du centre.
 Du T2 au T4 (parking en sous-sol et cave).

TRAVAUX EN COURS

APPARTEMENT TÉMOIN DÉCORÉ à visiter sur rendez-vous à AURAY

C'est profiter des 18 années d'expérience d'un acteur breton reconnu de la promotion immobilière et des dispositifs actuels avantageux, garantie d'un investissement de qualité.

PROFITEZ AUSSI DU PTZ Prêt à taux 0, sous certaines conditions

PROMOTEUR CONSTRUCTEUR - 41 rue du Vincin - VANNES
 Espace de vente 1 rue Jean de Laménais - AURAY - Lundi au samedi - 10h/12h - 14h30/18h

www.immogolfe.com **02 97 40 28 61**

